

Du nouveau pour réserver son créneau à la piscine intercommunale

La piscine intercommunale, située à Villers-Cotterêts, a rouvert ses portes depuis le 22 juin dernier. Dans le contexte sanitaire actuel, des conditions d'accès spécifiques ont été mises en place. Le nombre de personnes au sein de l'établissement étant limité et il est donc nécessaire de prendre rendez-vous pour pouvoir se baigner. La Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) met en place un nouveau mode de réservation.

Trois créneaux quotidiens pour profiter de la baignade

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Créneau 1	12h / 14h*	<i>Fermé</i>	9h30 / 11h30**	<i>Fermé</i>	<i>Fermé</i>	9h30 / 11h30*	
Créneau 2	14h30 / 16h30**				14h30 / 16h30**	<i>Fermé</i>	
Créneau 3	17h / 19h*				17h / 19h*		

*4 ou 5 lignes d'eau / ** pas de lignes d'eau

Après chaque ouverture, l'ensemble de l'établissement ainsi que son matériel sont désinfectés

Déroulé d'un créneau				
1/2h	1h	1/2h	1/2h	Attention, la sortie du bassin est obligatoire <u>1/2h avant la fin du créneau</u>
Arrivée Déshabillage	Accès bassin	Rhabillage Sortie	Nettoyage Désinfection	

Le nombre de personnes présentes sur le site est limité à 24 : il est établi en fonction du nombre de cabines et du respect des distanciations sociales (Avis du HCSP du 24/04/2020).

Un nouveau mode de réservation

Jusqu'ici, les usagers avaient la possibilité de réserver leur horaire de baignade par téléphone : en complément, la Communauté de Communes a désormais mis en place une adresse mail spécifique : reservation.piscine@retzenvalois.fr

En se référant aux horaires spécifiés, les usagers effectuent leur demande par mail (au minimum 48h à l'avance) en indiquant le nombre de participants : la réservation du créneau est validée uniquement après réception d'un mail de confirmation.

Mémo : accès au bassin

Parmi les règles d'accès :

- Respect des étapes du protocole sanitaire recommandé et approuvé par l'Agence Régionale de la Santé (ARS)
- Port du masque obligatoire dans tout l'établissement à partir de 12 ans, sauf pour la pratique sportive.
- Enfants de moins de 12 ans obligatoirement accompagnés d'une personne majeure.

Du 4 juillet au 31 août, un seul bassin sera ouvert en fonction de la météo

INTÉRIEUR : température extérieure inférieure à 20°C, si pluie

PLEIN-AIR : température extérieure supérieure à 20°C

La Communauté de Communes Retz-en-Valois c'est :

- 537 km²
- 54 communes
- 29 594 habitants
- 10 Vice-présidents, 10 membres de Bureau et 82 Conseillers communautaires
- près de 100 agents impliqués
- une localisation proche des grands pôles : Roissy-Charles de Gaulle à 40 minutes, Reims et Paris à 1h, Amiens à 1h25 et Lille à 1h50.



9 rue Marx Dormoy - BP 133
02603 VILLERS-COTTERÉTS CEDEX
Tél. 03 23 96 13 01
www.cc-retz-en-valois.fr

Service Communication

Marlène Rollet, Responsable • m.rollet@retzenvalois.fr • 03 23 96 60 17
Emilie Hanat, Chargée de Communication • e.hanat@retzenvalois.fr • 03 23 96 61 38
Sébastien Carrier, Assistant Communication • s.carrier@retzenvalois.fr • 03 23 96 79 67